

Province de Québec

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Conseil des commissaires

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud le mardi 26 avril 2016, de 19 h 30 à 21 h 55, au siège social de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Sont présents :

Mesdames Sylvie Blouin
Denise Caron
Marie-Line Comeau
Édith Dubé
Carmen Nicole
Johanne Talbot
Lise Tremblay

Messieurs Jovany Gagnon
Yvan Gravel
Alain Grenier
Germain Pelletier
Mario Robitaille
Bernard Therrien

commissaires formant quorum

M. André Chamard, directeur général
Mme Caroline Isabelle, secrétaire générale

Sont absents :

Mesdames Johane Chouinard
Nathalie Côté
Amélie Pelletier

et M. Normand Caron

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Alain Grenier, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux commissaires et au public.

CC-16-04-26-01 2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le commissaire Mario Robitaille et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points suivants :

- 7.3- Politique sur les saines habitudes alimentaires
- 7.4- Violence faite aux enseignants

**CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**
Séance ordinaire du **mardi 26 avril 2016 à 19 h 30**
au siège social de la commission scolaire à Montmagny

ORDRE DU JOUR

- 1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 29 MARS 2016**
- 4.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
- 5.- DOSSIERS PRIORITAIRES**
 - 5.1- Règles budgétaires des centres 2016-2017 – Présentation de Mme Annie Ménard, directrice, Service des ressources financières
 - ~~5.2- Décision de congédier – Personnel enseignant~~
 - 5.3- Organisation scolaire au préscolaire et au primaire pour l'année scolaire 2016-2017
 - 5.4- *Politique relative au transport scolaire*
 - 5.5- Structure administrative des cadres d'établissement 2016-2017
 - 5.6- Structure administrative des cadres de service 2016-2017
 - 5.7- Motion de félicitations : La Brigade Ipad
 - 5.8- Retour sur le conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) des 22 et 23 avril 2016
- 6.- RAPPORT DES COMITÉS**
 - 6.1- Comité de parents
 - 6.2- Comité consultatif du transport
 - 6.3- Comité EHDAA
 - 6.4- Comité directeur de l'informatique
- 7.- INFORMATIONS**
 - 7.1- Annonce de la retraite d'une direction d'établissement
 - 7.2- Lettre aux présidentes des conseils d'établissement des écoles aux Quatre-Vents et des Méandres - Consultation sur la fréquentation scolaire des élèves des municipalités de Saint-Léon-de-Standon et de Saint-Malachie
 - 7.3- Politique sur les saines habitudes alimentaires
 - 7.4- Violence faite aux enseignants
- 8.- RÉGIE INTERNE**
- 9.- DOCUMENTATION**
- 10.- PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 11.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adopté.-

3.- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 MARS 2016**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CC-16-04-26-02

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Johanne Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars 2016;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté.-

4.- **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

M. Denis Lavoie, directeur de l'école secondaire Bon-Pasteur de L'Islet, s'adresse aux membres du conseil pour exposer un besoin d'amélioration de la climatisation du côté sud du bâtiment de l'école.

5.- **DOSSIERS PRIORITAIRES**

5.1- **Règles budgétaires des centres 2016-2017 – Présentation de Mme Annie Ménard, directrice, Service des ressources financières**

Mme Annie Ménard, directrice du Service des ressources financières, présente et commente les *Règles budgétaires des centres 2016-2017*.

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire de la Côte-du-Sud répartit ses ressources financières entre les établissements et doit rendre publics les objectifs, les principes de cette répartition;

ATTENDU le plan de retour à l'équilibre budgétaire;

ATTENDU l'orientation de décentralisation adoptée par les membres du conseil des commissaires;

ATTENDU l'échéancier de préparation et d'adoption du budget de la commission scolaire.

CC-16-04-26-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Bernard Therrien et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE les membres du conseil des commissaires adoptent les Règles budgétaires des centres telles que rédigées au document *Règles budgétaires des centres – Centres de formation professionnelle – Centres d'éducation des adultes : année scolaire 2016-2017*;

QUE ce document fasse partie de la résolution comme s'il y était cité tout au long.

Adopté.-

5.2- **Décision de congédier – Personnel enseignant**

Ce point est retiré.

5.3- **Organisation scolaire au préscolaire et au primaire pour l'année scolaire 2016-2017**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU la proposition du comité de coordination de l'organisation scolaire qui a préparé le projet de modalités d'allocation des ressources aux écoles primaires;

ATTENDU la validation réalisée auprès des membres du comité d'organisation scolaire représentant chacun des pôles;

ATTENDU la consultation du comité de concertation de l'enseignement primaire;

ATTENDU QUE les principes retenus pour l'allocation des ressources s'inscrivent dans le cadre de l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*.

CC-16-04-26-04

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Sylvie Blouin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud adoptent le projet d'allocation des ressources aux écoles primaires, pour l'année scolaire 2016-2017, tel que déposé;

QUE la direction générale soit autorisée à prendre les décisions nécessaires à la réalisation du projet d'organisation scolaire au préscolaire et au primaire pour l'année scolaire 2016-2017 dans le cadre des conventions collectives et des critères d'inscription des élèves et politiques applicables.

Adopté.-

5.4- **Politique relative au transport scolaire**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU la *Politique relative au transport scolaire* de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud;

ATTENDU la pertinence de revoir la *Politique relative au transport scolaire* afin d'y apporter plusieurs précisions quant aux services de transport offerts à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des membres du comité consultatif du transport scolaire;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des cadres d'établissement et des cadres de service en comité consultatif de gestion;

CC-16-04-26-05

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Germain Pelletier et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE les membres du conseil des commissaires adoptent la *Politique relative au transport scolaire* de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud;

QUE cette politique fasse partie de la présente résolution comme si elle y était citée tout au long.

QUE cette résolution abroge la résolution no CC-99-03-24-19 et que mention en soit faite au livre des délibérations.

Adopté.-

5.5- **Structure administrative des cadres d'établissement 2016-2017**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU le maintien des mesures de compression du plan de retour à l'équilibre budgétaire 2014-2015;

ATTENDU la consultation auprès des sections Côte-du-Sud de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE) et de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) relativement à la modification de la structure administrative des cadres des écoles primaires, secondaires et des centres pour l'année scolaire 2016-2017;

ATTENDU la proposition de structure administrative des cadres d'établissement 2016-2017 déposée par la direction générale.

CC-16-04-26-06

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Johanne Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la structure administrative des cadres d'établissement 2016-2017 soit adoptée telle que présentée;

QUE le document *Structure administrative des cadres d'établissement 2016-2017* fasse partie de la présente résolution comme s'il y était cité tout au long;

QUE cette structure administrative soit effective à compter du 1^{er} juillet 2016.

Adopté.-

5.6- Structure administrative des cadres de service 2016-2017

Ce point est reporté.

5.7- Motion de félicitations : Brigade iPad

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QUE le projet Brigade iPad qui représente fièrement le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de Bellechasse est lauréat au concours Forces AVENIR dans la catégorie projet engagé;

ATTENDU QUE le CFER de Bellechasse soutient son volet pédagogique par l'utilisation d'un iPad pour chaque élève;

ATTENDU QUE plusieurs jeunes en venaient à maîtriser leur instrument éducatif mieux que l'enseignant. Certains enseignants ont alors eu l'idée de créer, avec une quinzaine d'élèves volontaires, la Brigade iPad;

ATTENDU QUE sa mission est de venir en aide aux élèves ayant des besoins particuliers;

ATTENDU QUE les compétences en technologies des membres de la Brigade ont été rapidement reconnues au sein du CFER de Bellechasse, mais aussi à l'extérieur de l'école;

ATTENDU les nombreux reportages médiatiques entourant la Brigade iPad et sa mise en nomination par Forces AVENIR;

ATTENDU les retombées positives pour le CFER de Bellechasse et pour l'ensemble de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

CC-16-04-26-07

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Yvan Gravel et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud adopte une motion de félicitations à l'endroit de la Brigade iPad;

QUE le président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, au nom de ses collègues commissaires et de la Direction générale, fasse parvenir un certificat honorifique à la Brigade iPad.

Adopté.-

5.8- Retour sur le conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) des 22 et 23 avril 2016

Le président, M. Alain Grenier, demande le huis clos et relate les principaux sujets traités lors du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) des 22 et 23 avril 2016.

À 21 h 28, M. Mario Robitaille, commissaire, propose le huis clos.

À 21 h 54. M. Germain Pelletier, commissaire, demande le retour à la séance publique.

6.- RAPPORTS DES COMITÉS

6.1- Comité de parents

Mme Édith Dubé, commissaire-parent, présente les principaux sujets traités à la rencontre du 11 avril 2016 : retour sur la commission parlementaire; frais exigés aux parents; consultation sur les services éducatifs offerts dans les écoles pour l'année scolaire 2016-2017.

6.2- Comité consultatif du transport

Prochaine rencontre le 14 juin 2016.

6.3- Comité EHDAA

En l'absence de Mme Johane Chouinard, commissaire-parent EHDAA, Mme Caroline Isabelle, coordonnatrice des Services éducatifs complémentaires et particuliers, résume l'essentiel de la dernière rencontre qui se tenait le 20 avril 2016.

6.4- Comité directeur de l'informatique

Compte rendu de la rencontre du 22 avril 2016 à venir.

Le président, M. Alain Grenier, rappelle aux membres du conseil le projet de mise en place d'un « conseil sans papier » pour le mois d'août 2016 (mini-portables).

7.- INFORMATIONS

7.1- Annnonce de la retraite d'une direction d'établissement

Le directeur général, M. André Chamard, annonce la retraite de M. Jean-Guy Labbé, directeur des écoles aux Quatre-Vents de Saint-Malachie et des Méandres de Saint-Léon-de-Standon.

7.2- Lettre aux présidentes des conseils d'établissement des écoles aux Quatre-Vents et des Méandres – Consultation sur la fréquentation scolaire des élèves des municipalités de Saint-Léon-de-Standon et de Saint-Malachie

Le directeur général, M. André Chamard, présente et commente la lettre envoyée aux présidentes des conseils d'établissement des écoles aux Quatre-Vents de Saint-Malachie et des Méandres de Saint-Léon-de-Standon.

7.3- Politique sur les saines habitudes alimentaires

Mme Johanne Talbot, commissaire, informe les membres du conseil que le concessionnaire alimentaire de l'école Louis-Jacques-Casault ne respecte pas la politique alimentaire de la commission scolaire. Mme Talbot s'interroge sur les recours possibles.

7.4- Violence faite aux enseignants

M. Bernard Therrien, vice-président, s'interroge sur les politiques ou encadrements de la commission scolaire en matière de traitement de cas de violence envers les enseignants.

8.- RÉGIE INTERNE

Aucun sujet à ce point.

9.- DOCUMENTATION

Aucun sujet à ce point.

10.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet à ce point.

11.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

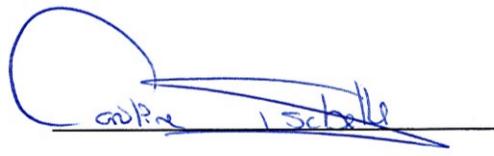
CC-16-04-26-08

II EST PROPOSÉ par madame la commissaire Carmen Nicole et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE la séance soit levée à 21 h 55.



Alain Grenier



Caroline Isabelle

